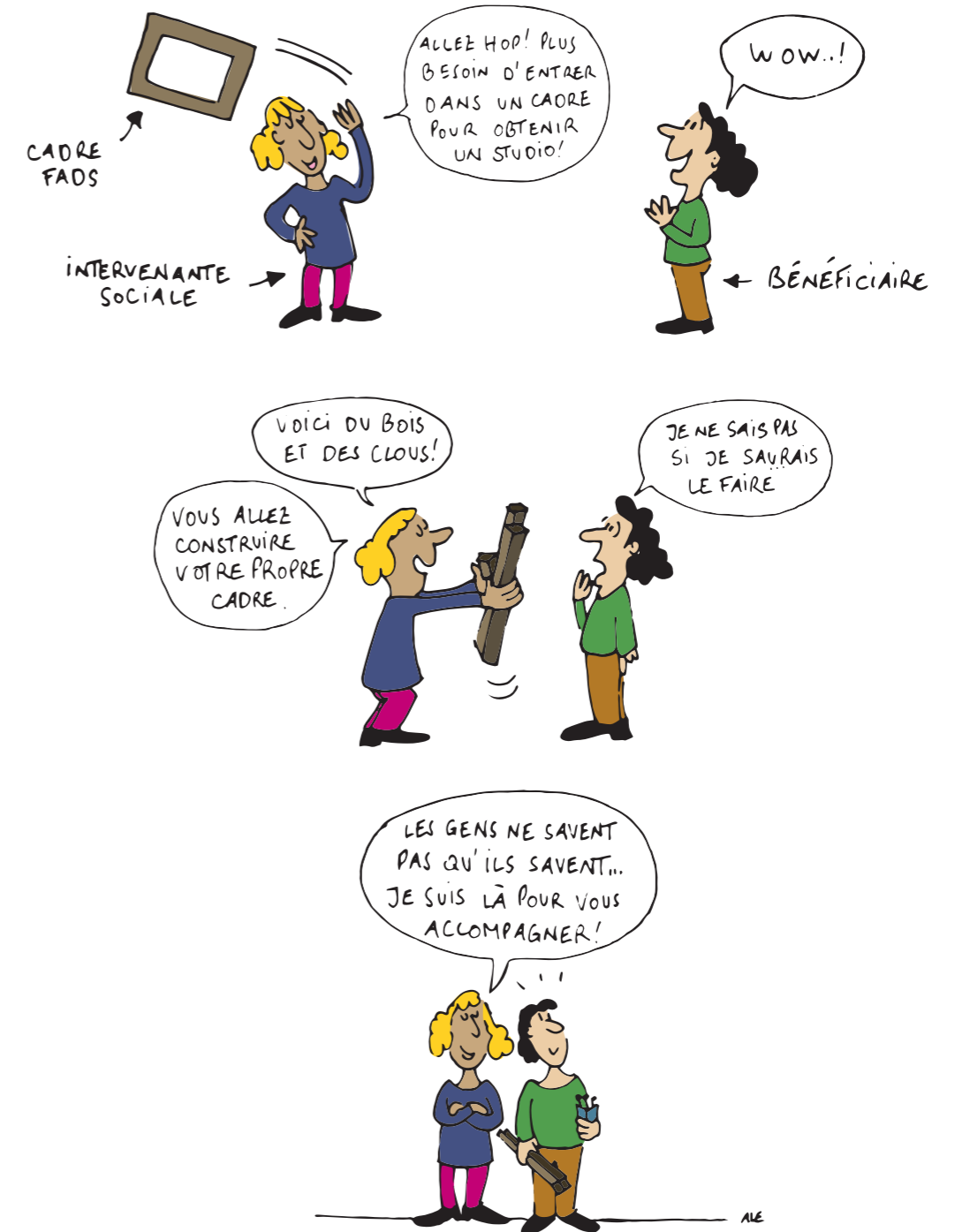


HOUSING FIRST OU COMMENT REDONNER LE POUVOIR D'AGIR AUX BÉNÉFICIAIRES



Organes de la Fondation

Conseil de Fondation

Claudine Stähli-Wolf, Présidente
Pierre Borer, Vice-Président
Steve Rufenacht, Secrétaire

François Paccolat, membre
Agnès Wahli, membre
Koch Nathalie, membre
Gérard Bosshart, membre
Anne-Caroline Chételat, membre avec voix consultative
Philippe Monard, invité
Magali Hanselmann, invitée
Raffaele Fasano, invité

Bureau du Conseil de Fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Pierre Borer, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire

Direction

Jean Messerli, directeur
Sabrina Pupillo, directrice adj.

Comité directeur

Jean Messerli, directeur
Sabrina Pupillo, directrice adj.
Ludivine Barthélémy, resp. Héb. Feu-Vert
Catherine Boisadan, resp. Héb. du Rocher
Mirko De Marco, resp. Secteur cuisine
Joël Zwahlen, resp. Foyer de Prébarreau

Mot de la Présidente

La crise COVID a sollicité une adaptation de chacune et chacun. Au nom du Conseil de Fondation de la FADS, je tiens à remercier les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement professionnel durant ces deux années.

Au niveau financier, je relève l'adaptation du prix de journée facturé dans les Hébergements différenciés, ce qui nous a permis de maintenir cette prestation grâce à l'intervention du SAHA et au soutien de l'ODAS : c'est une belle reconnaissance du travail de notre fondation.

Au niveau politique, la mise en consultation par l'Etat de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA) a vu la notion de difficultés sociales reconnue comme un handicap. La FADS a soutenu ce projet de loi qui reconnaît la mission de la FADS. La LIncA a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil à fin 2021

Au niveau stratégique, la principale décision prise par le Conseil de Fondation est celle de racheter l'immeuble Temps Présent et d'y créer un immeuble de logements collectifs. Ce projet, soutenu par Monsieur le Conseiller d'Etat Alain Ribaux en charge de la politique sociale dans ces années, permettra de répondre de manière plus moderne aux besoins de la population précarisée du canton. Ce projet se développe avec le soutien des services et offices de l'Etat.

Au niveau des partenariats, et particulièrement celui avec le CNP, l'arrivée d'une nouvelle directrice médicale, Madame Koch, courant 2021, a amené un vent de changement. La création d'une équipe mobile a permis d'obtenir une partie du soutien appelé de vive voix par la FADS. La pierre d'achoppement concerne le fonctionnement du CUP et les sorties hospitalières sans réseau, sans informations et sans explications. La FADS attend la création d'un véritable partenariat.

Je remercie les membres du Bureau et du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur disponibilité.

Mot du directeur

2020. L'année COVID-19.

Cette pandémie provoque en nous une amnésie sur tous les autres sujets. Car malgré la crise, la Vie a continué. Nous avons dû composer avec ce virus, « l'introduire » dans notre quotidien professionnel.

Chacune et chacun a surmonté ses inquiétudes, les a partagées avec son équipe, son-sa responsable. Des nouveaux gestes se sont imposés à nous : la distance spatiale, la désinfection des mains et le port du masque. Nous avons su œuvrer avec « responsabilité, sécurité, bon sens et créativité ».

Nous aurions pu continuer à être fortement impacté par le COVID-19 en 2021. Heureusement, les moyens de prévention mis en œuvre ont permis une reprise presque normale de l'entier des activités de la FADS.

Le point fort de cette année 2021 fut la Journée au Vert de la FADS du vendredi 4 juin 2021 au Camp de Vaumarcus. C'était la première réunion de l'entier du personnel depuis une année et demie. Et c'était le lancement de nos réflexions sur le futur concept d'accompagnement dans le cadre de notre projet global «FADS 2024». Sous la conduite d'une psychologue et conseillère en organisation externe, nous avons échangé sur nos valeurs, nos attentes, nos besoins, nos envies et nos craintes. Nous avons pu débiter à appréhender le concept du «Housing First» et en débiter dans le cadre d'un World café. Moments riches et intenses qui nous a permis de vivre différemment la FADS.

En se souvenant de ces deux années, nous pouvons faire « notre » la citation d'Antoine de Saint-Exupéry « La grandeur d'un métier est, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines ». Dans cette crise qui a exacerbé les différences, nous sommes restés « UN » et nous avons considéré chacune et chacun, qui ont frappés à la porte de la FADS, comme un être unique et indécible.

Je termine ce mot en reprenant la phrase qui clôture les courriels d'informations sur le COVID-19 :

« Ensemble et solidaire, nous serons forts pour maintenir nos prestations auprès des personnes précarisées du canton ».

Gouvernance

La gestion de la pandémie Covid-19 en 2020-2021 a occupé fortement les réunions hebdomadaires du Comité directeur de la Fondation qui s'est chargé, tout en assurant la poursuite de la mission d'accueil de la Fondation, du pilotage des nombreuses mesures à appliquer sur le terrain dans le souci de préserver la santé de ses collaboratrices, collaborateurs et des bénéficiaires accueillis.

Mais 2021 a été aussi l'occasion de poursuivre les réflexions démarrées en 2019 sur les orientations de la FADS en lien avec l'évolution des profils des populations accueillies.

L'année 2021 marque ainsi l'année où les orientations stratégiques de la FADS, définies lors d'une journée de travail du Comité directeur, ont été proposées au Conseil de Fondation.

La Journée au Vert réunissant l'ensemble du personnel de la FADS en juin 2021 a été l'occasion de partager ces orientations avec chacun-e et de les enrichir des apports précieux du terrain.

Le projet «FADS 2024» sous la bannière du concept «le logement d'abord» (Housing First) est né et débutera concrètement en 2022 par la nomination d'une cheffe de projet et d'une équipe de projet dédiée.



Feu-Vert Entreprise

Le 24 janvier 2020, nous avons inauguré l'installation de Feu-Vert Entreprise à la rue du Commerce 111 à La Chaux-de-Fonds. Cette cérémonie a été l'opportunité de convier les politiques, l'Etat et les partenaires à (re)découvrir la mission de Feu-Vert Entreprise.

Comme pour l'entier de la société, la pandémie COVID-19 a malmené Feu-Vert Entreprise. L'absence des bénéficiaires a impacté fortement l'acquisition de nouveaux chantiers avec des effets négatifs sur le développement des affaires. Dans le plus fort de la crise, les contremaitres ont soutenu les hébergements de la FADS en accomplissant des travaux de désinfection et de nettoyage. Merci à eux.

Malheureusement, les tensions internes à l'équipe et la baisse des chantiers apparues en 2020 se sont accentuées. Un point de cassure est apparu dans l'équipe de Feu-Vert Entreprise. Cette situation a entraîné le départ du responsable de secteur au printemps 2021. En été, la responsable de l'insertion quitte Feu-Vert Entreprise, souhaitant relever un nouveau défi professionnel.

Après un temps de réflexion avec l'équipe, décision est prise de regrouper les fonctions de responsable de secteur et de l'insertion dans un poste. Une autonomie plus large est donnée aux contremaitres dans la recherche des chantiers, l'établissement des devis, l'organisation du travail et la gestion des travailleurs. En août 2021, un nouveau collaborateur est engagé comme responsable de Feu-Vert Entreprise. Ce dernier relève le challenge avec force et détermination. La direction s'implique dans l'évolution souhaitée et nécessaire pour la survie du secteur.

Hébergements

Notre activité pendant l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. En effet, celle-ci a considérablement compliqué l'organisation du travail : remaniements des horaires, mise en place des mesures d'hygiène, colloques en téléconférence, limitation des interventions et des visites depuis l'extérieur, fermeture des ateliers d'insertion. Malgré ces différentes contraintes, nous avons pu maintenir l'accompagnement des adultes en difficultés sociales en faisant preuve de beaucoup de créativité.

En parallèle et tout au long de l'année, nous avons constaté une complexification des profils des personnes accueillies dans les différentes structures. Dans ce contexte, qui a perduré en 2021, il a été nécessaire d'amplifier le dispositif de l'accompagnement social ambulatoire. Il a été également essentiel de renforcer certaines collaborations avec les forces de l'ordre (EGS, police), afin de garantir une certaine sécurité à l'intérieur des hébergements tant pour les collaborateurs que pour la collectivité.

Pour accompagner au mieux la population accueillie, nous avons continué de renforcer notre collaboration avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) par l'intervention régulière d'une équipe médicale au sein des structures de la FADS afin d'évaluer la santé psychique des personnes accueillies.

Ainsi, nous pouvons relever que la FADS, par le biais de ses Hébergements, continue de développer et d'entretenir des collaborations interinstitutionnelles, afin d'offrir un soutien optimal aux populations concernées. Nous profitons de remercier tous les partenaires de réseau, avec lesquels nous avons eu l'occasion de travailler tout au long des années 2020 et 2021.



Ambulatoire

Avec l'objectif de renforcer ses deux pôles d'intervention (résidentiel et ambulatoire), l'ensemble des accompagnements sociaux ambulatoires (ASA) jusque-là affecté à l'équipe éducative du Foyer de Prébarreau a été transféré aux équipes éducatives des Hébergements différenciés (HD). Ce transfert d'activités vers les HD a permis une optimisation de la capacité d'accueil du foyer de Prébarreau ainsi qu'une amélioration de la fluidité des admissions. Cela a également permis à l'équipe éducative de Prébarreau de se concentrer sur les prestations résidentielles et les projets d'insertion des bénéficiaires dans le cadre du Foyer. Au moyen de cette nouvelle organisation, associée à l'engagement et le travail considérable effectué par toutes les équipes de terrain, les taux d'occupation sur les années 2020 et 2021 ont pu se maintenir à leur maximum.

Avec cette organisation, les prestations ambulatoires de la FADS ont été davantage visibles dans le paysage institutionnel neuchâtelois et par les partenaires du réseau. Malgré la pandémie, la Fondation a assumé un total d'environ 5'800 heures de suivis ambulatoires en 2020 afin d'accompagner cette population dans cette période particulière. L'accompagnement social ambulatoire préconise un maintien à domicile pour les personnes possédant leur propre logement et donc une forme de prévention contre une éventuelle perte d'appartement.

Sur le plan du parc immobilier loué par la Fondation, le dernier appartement communautaire sur la Chaux-de-Fonds a fermé ses portes en 2020 pour être remplacé par des studios individuels afin de correspondre davantage aux besoins des bénéficiaires accueillis.

Le Foyer de Prébarreau a continué, durant les années 2020 et 2021, d'offrir sa prestation d'appartement d'essai au sein même de sa structure. Cette prestation demeure une alternative intéressante pour les personnes souhaitant vivre seul et s'exercer dans les actes de la vie quotidienne tout en ayant comme filet de sécurité les murs institutionnels.

La pandémie a quelque peu freiné les projets d'agrandir le parc immobilier des studios de la FADS en 2020 comme énoncé en 2019. En effet, le projet n'a pas été abandonné mais nous avons dû réajuster nos ambitions en lien avec la conjoncture de cette année particulière.

Secteurs transversaux

Cuisine

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par une réorganisation du service de repas en lien avec la problématique COVID-19. Afin de limiter la propagation du virus, l'équipe de cuisine a dû réfléchir à une organisation plus formelle, avec service à table, qui a nécessité une gestion rigoureuse rendue possible grâce à la précieuse et indispensable collaboration des éducateur-trice-s et gérant-e-s sociaux-les. Le concours actif et la solidarité de nos collègues intervenants sociaux nous ont permis de conserver globalement les prestations de cuisine avec un minimum de recours aux prestations externes. Nous profitons de ces lignes pour les remercier chaleureusement pour leur importante contribution qui s'est poursuivie en 2021.

Aussi, 2020 a également été l'occasion d'avancer sur la mise en place des concepts d'hygiènes conformément aux exigences du SCAV. Ainsi, les trois secteurs d'hébergements de la FADS sont désormais en pleine conformité selon les normes d'hygiènes édictées par les Autorités.

Intendance

Nous remercions chaleureusement cette équipe qui est garante, même en temps normal, de l'hygiène de nos structures d'hébergements. Durant les années 2020 et 2021, elle a été particulièrement sollicitée par la mise en œuvre des recommandations d'hygiène en lien avec la pandémie. Grâce à elle et au travail acharné dans un contexte de pénurie de produits, les hébergements et le personnel n'ont jamais manqué de produits de désinfection ni d'autres éléments garantissant l'applications des mesures préventives. Tout comme pour le secteur cuisine, l'intendance a bénéficié de la solidarité active des éducateur-trice-s, gérant-e-s sociaux-les et veilleur-se-s pour faire face à l'énorme charge de travail qu'a demandé le respect des normes d'hygiène dans le contexte pandémique.

À elle aussi, tout comme aux collègues ayant mis la main à l'ouvrage, un immense merci.

En 2021, notre intendante a achevé avec succès sa formation de gestionnaire en intendance, permettant ainsi à toute son équipe de bénéficier des précieux enseignements acquis notamment en matière de qualité et d'ergonomie dans ce domaine exigeant.

Administration

L'année 2020 a été la découverte du télétravail. Seul secteur à avoir introduit cette pratique sur l'entier de l'équipe, cette dernière s'est concentrée sur les trois activités administratives essentielles de la FADS durant le semi-confinement : le versement des salaires, la facturation et le paiement des factures fournisseurs. Grâce au SIEN, toutes ces tâches ont été menées à bien, en partie depuis le domicile des collègues et en partie depuis les bureaux de la FADS.

Nous avons saisi l'opportunité du départ du comptable en 2021 pour renforcer les compétences de l'administration dans les activités de la gestion financière, la comptabilité analytique et la procédure de bouclage. N'ayant pas le volume suffisant pour engager un-e spécialiste en gestion financière, nous avons cherché une autre voie. Concrètement, nous avons mandaté une experte en gestion financière externe et propriétaire d'une fiduciaire. Elle intervient à l'heure et sur demande de l'administration et de la direction.

Actuellement, l'administration fonctionne avec une secrétaire RH/direction à 100%, une secrétaire-comptable à 50% et une secrétaire administrative à 30%. Nous souhaitons renforcer le soutien administratif aux responsables de secteur en modifiant le cahier des charges de la secrétaire administrative comme «coordinatrice administrative».

Gestion des bâtiments

Déjà en 2019, nous constatons l'insuffisance de ressources dans la gestion des bâtiments. Dès le 1er janvier 2020, notre collègue a pu consacrer 50% de son temps aux tâches liées au parc locatif de la Fondation et des immeubles des foyers.

Le COVID-19 a aussi entravé la réalisation de quelques projets, particulièrement dans l'organisation d'un cours « Feu » (manipulation d'extincteurs, apprentissage des gestes simples en cas d'incendie, etc.). Grâce à son engagement, les travaux d'entretien et de sécurité prioritaires ont été menés à bien dans le respect des directives de la pandémie.

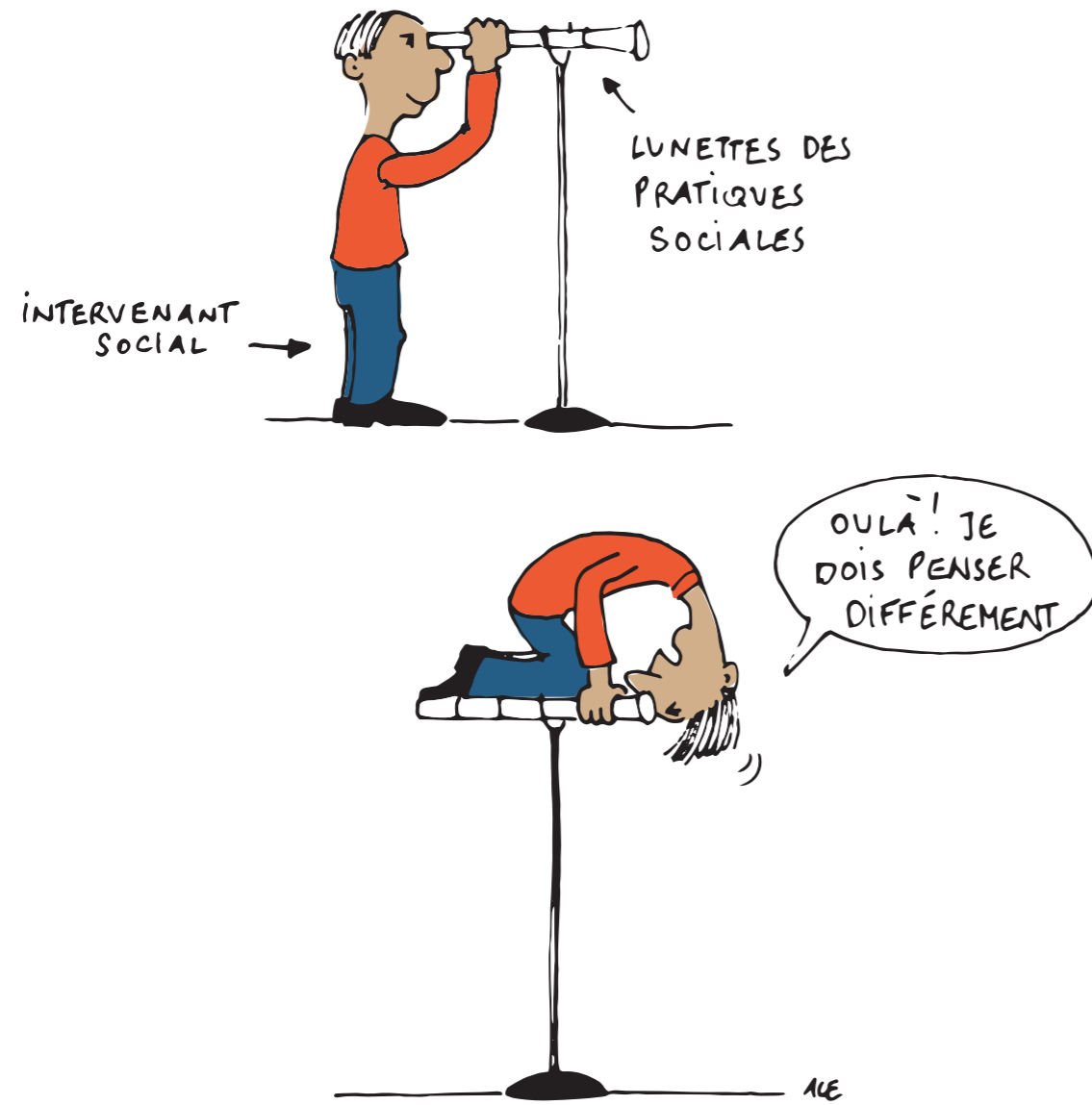
Dans l'évolution attendue du parc locatif de la FADS, en lien avec le concept d'accompagnement 2024 basé sur «l'Housing First», une réflexion sur la dotation optimale à consacrer à ce poste est entreprise. Car pour permettre aux équipes éducatives ambulatoires de se centrer sur leurs domaines de compétences, la FADS doit se pourvoir des moyens nécessaires. Gérer plus de 50 studios à l'horizon des années 2023-2024 ne peut se réaliser sans un investissement substantiel.

Comptes d'exploitation 2020-2021 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS)

Désignation	Hébergement	Foyer de Prébarreau	FADS SAHA	Feu-Vert Entreprise	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2020	Fondation 2019
Compensation coûts intercantonal	3437442.55	901370.40	4 338812.95		4 338812.95		4 338812.95	3893937.75
Compensation coûts extracantonal	14617.00	44 759.00	59 376.00		59 376.00		59 376.00	23101.00
Produits d'exploitation				307 986.49	307986.49	-44239.07	263747.42	421436.37
Prestations aux usagers	2 746.00		2746.00	1 365.95	4111.95		4111.95	5 704.70
Loyers et intérêts du capital	50.13	342.57	392.70		392.70		392.70	156.50
Exploitations annexes		1556.00	1556.00		1556.00		1556.00	816.00
Prestations à personnel/tiers	25673.63	25 024.14	50 697.77	14469.48	65 167.25		65 167.25	55785.64
Contribution à l'exploitation	1 631.41	492.94	2124.35	453 628.00	455752.35		455752.35	492548.55
Total produits d'exploitation	3482160.72	973545.05	4 455705.77	777 449.92	5 233155.69	-44239.07	5 188916.62	4893486.50
Salaires	2407483.29	916584.80	3 324068.09	453 098.31	3 777166.40		3 777166.40	3984717.21
Chargessociales	633164.98	240344.38	873509.36	128 797.13	1 002306.49		1 002306.49	983743.72
Autreschargesdupersonnel	22325.42	6659.36	28 984.78	5 578.89	34 563.67		34 563.67	92937.25
Honorairespourprest.detiers	9 933.04	3129.93	13 062.97	13.54	13 076.51		13 076.51	53626.61
Total frais de personnel	3072906.73	1 166718.47	4 239625.20	587 487.87	4 827113.07		4 827113.07	5115024.79
Besoins médicaux	226.75	129.80	356.55		356.55		356.55	528.00
Vivres et boissons	417238.96	96 111.54	513350.50	0.72	513351.22		513351.22	506938.19
Ménage	77623.77	23 828.29	101452.06	3 386.34	104838.40		104838.40	48431.04
Ent. & rép imm,mob,véhicules	47201.93	24 292.46	71 494.39	30317.36	101811.75		101811.75	99984.36
Chargesinvestissement	2 551.27	380.49	2931.76	49.33	2981.09	-44239.07	-41257.98	-25131.15
Loyersàcharge	114832.00	87 732.60	202564.60	95401.70	297966.30		297966.30	274017.00
Hébergements facturés	1060927.25		1 060927.25		1 060927.25		1 060927.25	1012258.00
Intérêts passif	45462.38	13 697.56	59 159.94	6 196.51	65 356.45		65 356.45	55177.79
Amortissement	36186.62	16 655.49	52 842.11	7 718.39	60 560.50		60 560.50	62364.61
Eau et énergie	59896.12	28 856.21	88 752.33	-297.48	88 454.85		88 454.85	124704.15
Ecole, formation et loisirs	3 494.35	2683.45	6177.80		6177.80		6177.80	8 143.45
Bureau et administration	46350.06	13 548.72	59 898.78	28700.14	88 598.92		88 598.92	132715.73
Matériel pour ateliers				43657.50	43 657.50		43 657.50	88978.12
Autres charges d'exploitation	12358.63	9684.15	22 042.78	6 212.75	28 255.53		28 255.53	41709.75
Différence d'arrondis								-0.02
Total autres charges d'exploit.	1924350.09	317600.76	2 241950.85	221 343.26	2 463294.11	-44239.07	2 419055.04	2430819.03
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1515096.10	-510774.18	-2025870.28	-31381.21	-2057251.49		-2057251.49	-2 652357.32

Désignation	Hébergement	Foyer de Prébarreau	FADS SAHA	Feu-Vert Entreprise	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2021	Fondation 2020
Compensationcoûtsintercantonal	3206335.97	836097.90	4042433.87		4042433.87		4042433.87	4338812.95
Compensationcoûtsextracantonal		104196.00	104196.00		104196.00		104196.00	59376.00
Produitsd'exploitation				285953.78	285953.78	-19491.55	266462.23	263747.42
Prestationsauxusagers	4410.552	971.00	5381.55	3123.60	8505.15		8505.15	4111.95
Loyersetintérêtsducapital	28.00	209.30	237.30	589.40	826.70		826.70	392.70
Exploitationsannexes		1601.00	1601.00		1601.00		1601.00	1556.00
Prestationsàpersonnel/tiers	25660.33	22078.28	47738.61	48206.80	95945.41		95945.41	65167.25
Contributionàl'exploitation	855.11	261.85	1116.96	445174.45	446291.41		446291.41	455752.35
Totalproduitsd'exploitation	3237289.96	965415.33	4202705.29	783048.03	4985753.32	-19491.55	4966261.77	5188916.62
Salaires	2411976.13	918818.88	3330795.01	474199.01	3804994.02		3804994.02	3777166.40
Chargessociales	646261.44	243849.24	890110.68	125539.25	1015649.93		1015649.93	1002306.49
Autreschargesdupersonnel	28820.56	8195.21	37015.77	5738.98	42754.75		42754.75	34563.67
Honorairespourprest.detiers	3423.50	4589.50	8013.00	595.00	8608.00		8608.00	13076.51
Totalfraisdupersonnel	3090481.63	1175452.83	4265934.46	606072.24	4872006.70		4872006.70	4827113.07
Besoinsmédicaux	133.45	42.85	176.30		176.30		176.30	356.55
Vivresetboissons	356529.47	93974.45	450503.92	45.41	450549.33		450549.33	513351.22
Ménage	44866.93	15150.23	60017.16	5128.96	65146.12		65146.12	104838.40
Ent.&répimm,mob,véhicules	83577.18	33313.90	116891.08	26789.67	143680.75		143680.75	101811.75
Chargesinvestissement	122.79	65.95	188.74	2502.36	2691.10	-19491.55	-16800.45	-41257.98
Loyersàcharge	117592.90	90289.82	207882.72	55577.96	263460.68		263460.68	297966.30
Hébergementsfacturés	836951.79		836951.79		836951.79		836951.79	1060927.25
Intérêtspassif	34280.02	10472.55	44752.57	4377.28	49129.85		49129.85	65356.45
Amortissement	29892.53	15325.26	45217.79	5579.47	50797.26		50797.26	60560.50
Eaueténergie	40503.20	22569.99	63073.19	11191.56	74264.75		74264.75	88454.85
Ecole,formationetloisirs	4156.70	2472.90	6629.60		6629.60		6629.60	6177.80
Bureauetadministration	110702.90	26193.25	136896.15	28896.22	165792.37		165792.37	88598.92
Matérielpourateliers				48720.07	48720.07		48720.07	43657.50
Autreschargesd'exploitation	15770.46	7388.12	23158.58	8295.47	31454.05		31454.05	28255.53
Différenced'arrondis								
Totalautreschargesd'exploit.	1675080.32	317259.27	1992339.59	197104.43	2189444.02	-19491.55	2169952.47	2419055.04
RESULTATD'EXPLOITATION	-1528271.99	-527296.77	-2055568.76	-20128.64	-2075697.40		-2075697.40	-2057251.49
Produitsextraordinaires	9730.90		9730.90	31381.00	41111.90		41111.90	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1518541.09	-527296.77	-2045837.86	11252.36	-2034585.50		-2034585.50	-2057251.49

HOUSING FIRST



Administration et Direction
Rue du Grenier 5-7
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 89 40
fads@ne.ch

ASA
Accompagnement Social Ambulatoire



Hébergement
Feu-Vert
Rue Fritz-Courvoisier 27
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 89 44
hebergement.feau-vert@ne.ch



Foyer de Prébarreau
Rue de l'Évrole 96
2000 Neuchâtel
032 886 89 66
foyer.prebarreau@ne.ch



Hébergement
du Rocher
Rue du Rocher 8
2000 Neuchâtel
032 886 89 55
hebergement.rocher@ne.ch